

Le 6 mai 2024, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 avril 2024

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, SPADA, GALONNET, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, MONTET-FRANC, MARRET, MOINE, CEYTE, PONSON, BELLE.

Procurations : Madame SEGUIN à Madame PONSON, Monsieur MAGALHAES à Monsieur MARRET, Monsieur KARA à Monsieur CHAPOT, Madame SORGI à Monsieur BELLE, Monsieur CAMPEGGIA à Monsieur CEYTE.

Absents : Madame KHEBRARA, Monsieur PEPIN.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : Autorisation de Programme et Crédits de Paiement - Actualisation

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 21 décembre 2020, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon a approuvé le principe de mise en place des autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP) afin de permettre une gestion budgétaire plus rigoureuse et appropriée pour des opérations pluriannuelles.

Il ajoute que, par différentes délibérations, l'assemblée délibérante a approuvé la création puis l'actualisation d'AP/CP relatives à la réalisation des travaux et aménagements suivants :

- Travaux d'éclairage public – CPE
- Aménagement des Bords de Loire
- Aménagement Espace Camus
- Aménagement Ensemble Pasteur
- Travaux complexe sportif Roger Baudras
- Mise aux normes et sécurisation complexe de l'Envol
- Travaux groupe scolaire de Bouthéon
- Réfection des cours d'école

Monsieur le Maire explique qu'à l'occasion du vote du compte administratif, il convient d'actualiser les AP/CP existantes au regard des crédits réalisés ainsi que des besoins et études consolidés. Le détail des opérations figure dans le tableau ci-après.

Il précise que ce dossier a été présenté en groupe de travail municipal « finances et personnel » le 2 mai 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20240507-2024-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2024

Publication : 07/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'actualisation des AP/CP pour les opérations susmentionnées conformément au tableau joint en annexe.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager les dépenses relatives à ces opérations telles que détaillées en annexe, à hauteur de l'autorisation de programme et mandater les dépenses afférentes.
- **PREND ACTE** que le budget supplémentaire 2024 présenté durant cette même séance intègre les crédits de paiement de 2024 correspondant aux AP/CP actualisées.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 7 mai 2024

Le Maire,
François DRIOL



Le secrétaire de séance,
Pierre-Julien MARRET



Autorisation de programme					Crédit de paiement			Reste à financer
N°	Libellé	Votées (délibération précédente)	Révision exercice 2024	Votée sur l'exercice en cours	Crédits réalisés sur exercices antérieurs	Ouvert au titre de l'exercice 2024 (BP)	Révision exercice 2024 (BS)	Exercice 2025 et au-delà
145 dépenses	Eclairage Public CPE	4 340 000,00	660 000,00	5 000 000,00	1 396 312,41	1 600 000,00	660 000,00	1 343 687,59
0315 dépenses	Aménagement Espace Camus	1 750 000,00	-	1 750 000,00	1 379 140,66	274 654,00	96 205,34	-
0329 dépenses	Parc des Bords de Loire	2 500 000,00	-	2 500 000,00	1 352 427,67	200 000,00	-	947 572,33
0330 dépenses	Aménagement Ensemble Pasteur	2 160 000,00	-	2 160 000,00	334 167,56	650 000,00	- 150 000,00	1 325 832,44
0331 dépenses	Complexe sportif Baudras	3 900 000,00	-	3 900 000,00	3 555 247,01	100 000,00	244 752,99	-
0332 dépenses	Mises aux normes et sécurisation complexe l'Envol	500 000,00	-	500 000,00	258 661,82	198 566,00	42 772,18	-
0333 dépenses	Groupe scolaire de Bouthéon	1 500 000,00	-	1 500 000,00	125 166,06	1 150 000,00	224 833,94	-
0334 dépenses	Réfection des cours d'écoles	800 000,00	-	800 000,00	19 526,40	200 000,00	-	580 473,60